







Namur investit dans votre avenir

La ville de Namur est en pleine mutation. Si les grands projets prévus au centre-ville sont prometteurs de changement pour le plus grand bénéfice de tous, ils sont aussi synonymes de chantiers et d'inquiétude pour les usagers.

Pour informer au mieux tout un chacun en temps réel, nous vous proposons de suivre, de 6 mois en 6 mois, l'actualité des chantiers à travers cette publication bisannuelle.

La présente brochure fera la synthèse des grandes étapes à venir, vous informera des perturbations sur la circulation et le stationnement, vous proposera des alternatives, des bons plans, des trucs et astuces ainsi que des avantages intéressants auprès de vos commerçants.

La Ville de Namur met tout en oeuvre pour faciliter la vie des différents usagers du centre-ville pendant cette période de travaux. Cependant, il est tout aussi primordial

que chacun puisse participer à cette mutation et adapter ses habitudes pendant cette phase transitoire (se garer dans les P+R, utiliser les transports en commun, les «Li Bia Vélos», etc.).

Au-delà des chantiers et de cette brochure semestrielle, si vous souhaitez aller plus loin et vous informer sur le fond, une seconde brochure reprenant le détail de l'ensemble des projets a été réalisée par le Pavillon de l'Aménagement urbain de la Ville de Namur.

Véritable plateforme permanente d'information, le Pavillon de l'Aménagement urbain est à votre disposition au sein de l'Hôtel de Ville et sur Internet pour tout renseignement complémentaire (coordonnées au dos de ce carnet). Des expositions, des publications, des soirées d'information, des visites de chantier, etc. y sont proposées tout au long de l'année afin que chaque Namurois puisse devenir un acteur informé de l'évolution de son territoire.















Stationnement

o ± 70 places seront perdues en voiries en raison de l'installation de la gare bus provisoire dans les rues Borgnet, Rogier et bd. E. Mélot

O ± 480 places supplémentaires seront disponibles (à certaines conditions) dans le nouveau parking St-Luc construit par la SNCB



Circulation

Report du trafic : la circulation automobile passant actuellement devant la gare dans le sens Salzinnes-Namur sera interdite (voir plan ci-contre). Les automobilistes seront invités à utiliser le tunnel du bd. du Nord (pour rejoindre le pont de Louvain et le rond-point Léopold) en empruntant la nouvelle boucle Omalius devant le parc Louise-Marie ou en faisant demi-tour bd. E. Mélot. Un nouveau by-pass prolongeant le tunnel du Nord a été aménagé pour désengorger le rond-point St-Luc et rendre la circulation plus fluide. Le sens des rues des Croisiers, Gaillot et L. Namèche sera inversé.



Expositions

Pour découvrir en détail les futurs aménagements et les prochains chantiers du quartier de la gare, nous vous invitons à une exposition au Pavillon de l'Aménagement Urbain du 7 juillet au 10 septembre 2016. Entre juin et décembre 2016, le chantier de la future gare des bus débutera. En parallèle, les infrastructures construites en 2015 et début 2016 (à savoir, la boucle Omalius devant le parc Louise-Marie, le nouveau rond-point d'Herbatte, le by-pass prolongeant le tunnel du boulevard du Nord) pour permettre le report du trafic seront mises en service. En outre, le nouveau parking de la SNCB (parking Saint -Luc, 480 places), accolé au pont de Louvain côté Bomel, sera inauguré et ouvert au public.

Enfin, la gare des bus interurbains déménagera provisoirement (pour trois ans) dans les rues Borgnet, Rogier et bd. Mélot.

Les grandes étapes des chantiers pour les six prochains mois sont les suivantes :

O Août 2016

Fermeture du bd. E. Mélot dans le sens Salzinnes vers Namur

Report du trafic de transit vers l'arrière de la gare`

Ouverture du by-pass entre le tunnel Nord et le nouveau rond point d'Herbatte afin d'absorber le transit reporté Inversion du sens de circulation de la rue des Croisiers

O Mi-août / début septembre 2016

Travaux de la gare provisoire bus et suppression du stationnement rues Borgnet, Rogier et bd. E. Mélot

O Septembre 2016

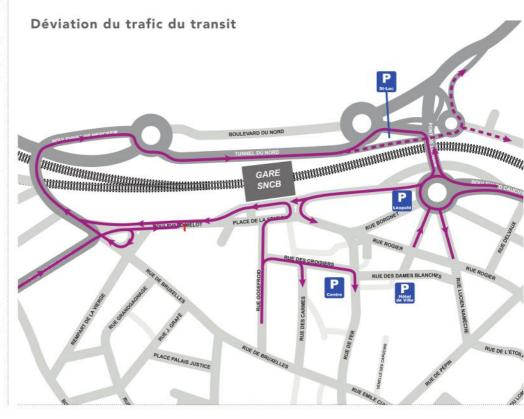
Inauguration du parking Saint-Luc et début de la phase 2 du chantier de la nouvelle gare bus (construction de la rampe). Pas d'impact pour l'usager

O Novembre 2016

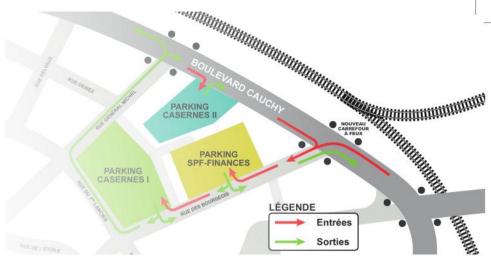
Déménagement de la gare des bus actuelle vers une gare provisoire installée dans les rues Borgnet, Rogier et bd. E. Mélot.

Inversion des sens de circulation des rues Gaillot et Lucien Namèche

Notons également que les anciens établissements Vers l'Avenir bd. E. Mélot seront en pleine rénovation de mai 2016 à l'été 2017.







Le quartier des anciennes Casernes (caserne Léopold rue du Premier Lanciers, ancien site de la caserne des pompiers, Grand Manège, parking Rogier,...) est en pleine restructuration. Palais de Justice, parc public, parkings souterrains, logements, nouvelle bibliothèque, nouveau conservatoire,... devraient changer le visage du quartier.

Dans le cadre des travaux du futur Palais de Justice (qui s'installera sur le parking des Casernes, côté Cauchy) et de son parking, des travaux seront entrepris dans les six mois à venir :

O Fin juin 2016

Les sorties des parkings «Casernes I» et «SPF - Finances» seront déplacées rue des Bourgeois. Ces changements sont dus aux travaux de déplacement d'un ovoïde (canalisation d'égout) pour permettre la construction du parking du Palais de Justice

o Juillet 2016

La Foire de juillet est maintenue sur le site en 2016, telle quelle

Octobre 2016

Installation des feux au carrefour de la rue des Bourgeois et du bd Cauchy Début du chantier du Palais de Justice (démolition et déplacement de l'ovoïde)



Stationnement

Capacité maintenue



Circulation

Installation d'un carrefour à feu entre la rue des Bourgeois et le boulevard Cauchy.



La Ville de Namur, forte des subsides reçus dans le cadre des fonds européens FEDER, étudie depuis plusieurs années les différents projets qui seront développés au confluent de la Sambre et de la Meuse. Ces projets entrent maintenant dans des phases très concrètes de réalisation, de l'étude de faisabilité à la mise en oeuvre des chantiers. Pour rappel, cinq projets seront dévelop-

pés sur le site :





- La création d'une passerelle cyclo-piétonne entre les deux berges de la Meuse
- O L'aménagement de l'esplanade du Grognon pour en faire un espace public
- La construction d'un « port numérique » à la pointe du site
- L'adaptation des voiries et la création d'un rond-point
- La création d'un parking souterrain



Stationnement

Perte de 150 places au Grognon avec le début des travaux des impétrants.

En parallèle, la Province entame, à deux pas de là, la rénovation de la Maison de la Culture.

Au cours des six prochains mois, deux grandes étapes :

Août 2016

Déplacement des impétrants sur le site de la Confluence

Octobre 2016

Début du chantier de la Maison de la Culture de Namur (installation, démolitions intérieures)

Ligne du temps des grands chantiers



- Report du transit dans le sens
 Omalius Léopold vers le tunnel du nord
 Mise en service du by-pass et du rond-point
- Début chantier gare phase 2
 Déménagement de la gare des bus vers la gare provisoire







Trimestre 3

Trimestre 4

Les informations qui vous sont fournies sont basées sur des plannings prévisionnels de chantiers et sont donc données à titre indicatif.

